

Longecourt'

Mag 12



Mot de M. le Maire	3
Infos	4
Santé	6
Environnement	8
Sécurité	11
Armistice	14
Associations	15
Agenda	27

Un longecourois médaillé...



Le 15 Juin dernier, le préfet, Bernard SCHMELTZ, a remis douze Croix du Combattant, une médaille de la Protection Militaire du Territoire et trois médailles de la Sécurité Intérieure, lors d'une cérémonie qui se tenait dans les jardins de la Préfecture.

Daniel GEORGES, ancien postier de 71 ans et habitant de Longecourt en Plaine, a été décoré de la médaille de la Sécurité Intérieure (promotion de Janvier 2018), en remerciement de ses activités de formateur au sein de l'association des secouristes UNASS 21 depuis 1982.



Chères concitoyennes,
chers concitoyens,



Lorsque ce Mag 12 sera distribué, nous serons proches des fêtes de fin d'année. Toutefois, je voudrais rendre hommage aux victimes des attentats de 2015, 2016.

La France a porté le deuil. Par trois fois, la République a été frappée en son cœur. Par trois fois, les terroristes ont lâchement assassiné des femmes, des hommes et des enfants.

Plusieurs centaines de morts et de blessés. Le bilan est lourd, très lourd.

Ces années marquent un tournant dans notre Histoire. Nous ne serons plus jamais les mêmes. L'effroi, la douleur et aussi la haine des terroristes sont vifs en chacun de nous. Il faudra pourtant les surmonter pour relever les défis que sont l'unité, le rejet de la division, le nécessaire besoin de sécurité dans le respect de nos valeurs.

Alors aujourd'hui, nous nous souvenons de ces jours funestes. Notre responsabilité va au-delà du moment de deuil. Les victimes nous intiment le devoir de combattre sans relâche les idées haineuses et ceux qui les portent.

Malgré les épreuves, malgré l'effroi et la douleur, restons unis devant l'adversité ! Demeurons solidaires envers chacun !

Alors, je souhaite que chacun d'entre nous se remémore l'horreur et la peine en l'honneur des 17 victimes des attentats de Janvier, des 130 victimes des attentats du 13 Novembre 2015 et des 86 victimes de l'attentat de Nice le 14 Juillet 2016.

Pour terminer, je voudrais, après l'évocation de ces attentats, vous donner rendez-vous le Samedi 19 Janvier 2019 à 18h30 dans notre salle de la Cerisaie pour la cérémonie des vœux du maire.

Passez toutes et tous de très belles et paisibles fêtes de fin d'année, illuminées de moments magiques, de rire et d'humanité.

Votre maire,
Daniel BAUDRON

MAIRIE

Place de la Mairie - 21110 LONGECOURT EN PLAINE
Tél : 03 80 79 10 10 – Fax : 03 80 79 10 11

Horaires d'ouverture au public:

Lundi	17h00 – 19h00
Mardi	09h00 – 12h00
Mercredi	14h00 – 19h00
Jeudi	09h00 – 12h00
Vendredi	14h00 – 17h00

LA POSTE

32, route de Dijon - 21110 LONGECOURT EN PLAINE
Tél : 03 80 39 87 73

Horaires d'ouverture au public:

Lundi	Fermé
Mardi	08h45 – 12h00 / 14h30 – 17h00
Mercredi	08h45 – 12h00 / 14h00 – 17h00
Jeudi	Fermé
Vendredi	08h45 – 12h00 / 14h30 – 17h00
Samedi	09h00 – 12h00

SALLE POLYVALENTE LA CERISAIE

24, route de Dijon - 21110 LONGECOURT EN PLAINE
Elle peut accueillir 180 à 200 personnes et est réservée aux associations et habitants du canton de Genlis.

GROUPE SCOLAIRE Henri Vincenot

16, rue du Moulin - 21110 LONGECOURT EN PLAINE
Elémentaire: 03 80 79 11 05
Maternelle: 03 80 79 11 06

BIBLIOTHEQUE

5, rue du Château - 21110 LONGECOURT EN PLAINE
Tél : 03 80 39 89 95

Horaires d'ouverture au public:

Lundi	16h30 – 19h00
Mercredi	16h30 – 18h30

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DIJONNAISE

3, impasse Arago - 21110 GENLIS
Standard : 03 80 37 70 12

Si vous constatez des dégâts sur votre habitation (fissures ou autres), il vous faut déposer en mairie un dossier complet avec photos décrivant les dégâts.

En France, le propriétaire d'une maison sinistrée à cause d'une catastrophe naturelle est indemnisé par un mécanisme original, combinant solidarité nationale et assurance privée, instauré par la loi du 13 juillet 1982.

L'indemnisation des fissures liées à la sécheresse fait partie des événements les plus courants, tout comme les inondations et les coulées de boue.

La garantie catastrophes naturelles couvre tous les dommages matériels directs non-assurables, causés par "l'intensité anormale d'un agent naturel".

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site Légifrance - Assurance et catastrophes naturelles.

« Rando Longecourt » marche pour le Téléthon



L'association, présidée par Marie-Paule TUPIN, a rassemblé un important groupe de randonneurs le Samedi 24 Novembre 2018, en faveur du Téléthon.

Une nouvelle auto-école à Longecourt en Plaine.

Gaëlle FALCO et Maxime CHANEL viennent d'ouvrir leur première auto-école pour le plus grand bonheur de tous les jeunes et moins jeunes qui veulent passer leurs permis de conduire, aussi bien auto que moto. Installés au centre commercial de la Grande Ferme, ils vous accueillent :

le Mardi	de 16h00 à 19h00
le Mercredi	de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00
le Jeudi	de 16h00 à 19h00
le Vendredi	de 16h00 à 19h00
le Samedi	de 10h00 à 12h00

Les cours de conduite ont lieu du Lundi au Vendredi de 8h00 à 18h00 et le Samedi de 8h00 à 14h00 sans interruption.

Tél: 09 86 14 30 16
Site internet: <https://www.mgconduite.fr/#accueil>

Toute l'équipe du Mag et l'ensemble du conseil municipal leur souhaitent la bienvenue !



Photo Chantal Malatesta



Groupe scolaire Henri Vincenot...

L'effectif global du groupe scolaire est, cette année, de **115 élèves** (50 en maternelle et 65 en élémentaire), répartis comme suit:

Classe de Mme MICHEAU	12 petits + 13 moyens	25 élèves
Classe de M. BIANCHI	9 petits + 16 grands	25 élèves
Classe de Mme MASSON	12 CP + 9 CE2	21 élèves
Classe de M. TOUCHARD	15 CE1 + 7 CE2	22 élèves
Classe de Mme PETIT	17 CM1 + 5 CM2	22 élèves

Mme MICHEAU est assistée de Mme DONARD (ATSEM) et M. BIANCHI (remplaçant de Mme FAVRE) de Mme DA MAIA (ATSEM). M. TOUCHARD, Directeur, est déchargé le Vendredi par Mme VINCENT, qui complète également le poste de Mme PETIT le Mardi. L'équipe pédagogique est également accompagnée par Mme LUCOT, AVS AESH et Mme CHOUREAU, AVS CUI.



**L'école a bénéficié, comme prévu,
de l'ouverture d'une 5^{ème} classe,
indispensable à son bon fonctionnement
et accueille désormais les élèves sur 4 jours.**

Le nombre de nouveaux cas d'infections invasives à méningocoque W d'une souche particulière, observés sur le secteur de Dijon-Genlis, conduit à l'organisation d'une campagne de vaccination pour les 17-24 ans. Objectif : protéger du risque d'infection les jeunes adultes qui résident, étudient ou travaillent dans ces secteurs, et contribuer à interrompre la circulation du germe dans la population.

Qui est concerné par la campagne de vaccination contre le méningocoque W ?

Les jeunes de 17 à 24 ans qui résident, étudient ou travaillent dans l'une des 153 communes concernées. Au total environ 40 000 jeunes.

Les personnes vaccinées contre la méningite C selon le calendrier vaccinal ne sont pas protégées contre les méningocoques W. Seul le vaccin tétravalent (A, C, W, Y) protège 5 ans contre le méningocoque W. Les vaccins tétravalents conjugués Nimenrix® et Menveo® protègent au moins 5 ans contre les méningocoques A, C, W et Y.

Les jeunes vaccinés au cours de la campagne de vaccination 2017 contre le méningocoque W sur le campus de Dijon sont protégés. Nul besoin de renouveler leur vaccination.

Quelles sont les communes ciblées ?

Les communes concernées sont celles des bassins de vie de Dijon et de Genlis, ce qui représente 153 communes.

Où se faire vacciner ?

Les personnes concernées peuvent se faire vacciner suivant chez un **médecin généraliste** qui leur délivrera la prescription de la vaccination après avoir vérifié qu'ils en remplissent les conditions (le pharmacien leur remettra alors le vaccin gratuitement) ou en prenant rendez-vous dans l'un des deux **centres de vaccination** de Dijon qui assureront cette vaccination :

- Le centre de prévention et de santé universitaire, sur le campus (vaccin gratuit et consultation sans avance de frais, avec carte vitale) - 6 a rue du recteur Marcel-Bouchard – sur rdv au 03 80 39 55 69
- Le centre départemental de vaccination au CHU de Dijon (prise en charge totalement gratuite) Bld Maréchal de Lattre de Tassigny, entrée "urgences" (suivre "urgences adultes") – tél: 03.80.28.14.62 du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h15 et de 13h00 à 17h15.

Un numéro vert dédié pour vous informer et poser vos questions, le 0.805.200.550 est joignable du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00.

Pourquoi renouveler une campagne de vaccination alors qu'une première action de ce type a été conduite sur le campus en 2017 ?

Fin 2016, un foyer épidémique (3 cas en moins de 3 mois) s'était déclaré parmi la communauté étudiante du campus de Dijon. La campagne de vaccination était destinée à prévenir l'expansion de l'épidémie. Aucun nouveau cas n'est intervenu entre janvier et décembre 2017.

Entre décembre 2017 et juin 2018, quatre cas d'infections invasives à méningocoque W liés à la même bactérie que celle du campus ont été rapportés chez des jeunes adultes, étudiants et non étudiants, dans les bassins de vie de Dijon et Genlis. Il faut relever que les étudiants ayant développé la maladie n'étaient pas encore à l'université en 2017 et n'avaient pas été ciblés par la campagne de vaccination. Ce qui suggère que la bactérie continue à circuler dans la population des bassins de vie de Dijon et Genlis, en particulier chez les jeunes adultes, et pas seulement dans la communauté étudiante.

En proposant une vaccination généralisée dans cette classe d'âge, les experts cherchent à augmenter la protection individuelle et collective face à cette bactérie.

Pourquoi cibler les jeunes de 17 à 24 ans ?

Le choix de cette tranche d'âge est guidé à la fois par l'âge des cas survenus entre 2016 et 2018 en Côte-d'Or et par les connaissances scientifiques montrant que le portage rhino-pharyngé du méningocoque est plus fréquent à cette période de la vie. La vaccination vise donc à apporter une protection directe à ces jeunes adultes fréquentant la zone géographique où cette bactérie circule. Elle pourrait avoir un bénéfice indirect dans l'ensemble de la population en diminuant le portage et donc la transmission de la bactérie dans la population par le biais de porteurs asymptomatiques.

Pourquoi les bassins de vie de Dijon et Genlis seulement ?

Depuis 2016, 11 cas d'infections invasives à méningocoque de la même souche sont survenus en Côte-d'Or, dont 9 dans ce bassin de vie. La transmission de la souche semble être plus active dans cette zone.

Qu'est-ce que le méningocoque ?

Les méningocoques sont des bactéries qui peuvent être présentes dans la gorge, sans pour autant rendre malade. Il existe plusieurs sérogroupes de méningocoques. Les plus fréquents en France sont le B, le C, le W et le Y.

Depuis 2015, les autorités sanitaires observent une augmentation des infections à méningocoque du séro groupe W en France.

Les bassins de vie de Dijon-Genlis sont particulièrement concernés par la diffusion de cette bactérie, avec une incidence plus élevée que dans le reste du territoire. La survenue de plusieurs cas dans un délai de quelques mois dans une zone géographique limitée est inhabituelle, et nécessite des actions de prévention dans la population.

Comment contracte-t-on la maladie ?

Le méningocoque se transmet à l'occasion d'un contact étroit entre deux personnes, le plus souvent par la toux, les postillons, les éternuements et la salive.

Le portage de la bactérie sans symptôme associé est fréquent dans la population, en particulier chez les jeunes adultes (20-25% de porteurs asymptomatiques à 19 ans selon les données de la littérature).

Quelles sont les principales formes de l'infection ?

Dans certains cas, les méningocoques peuvent provoquer une infection grave : méningite ou septicémie, parfois mortelle (10% de décès) ou qui laisse des séquelles graves au niveau neurologique ou physique (dans 20% des cas).

La fréquence de décès liés à la bactérie particulière circulant dans le bassin de vie de Dijon-Genlis est plus élevée (32% parmi les cas rapportés en France en 2017).

Comment peut-on se protéger contre le méningocoque ?

La vaccination demeure le meilleur moyen de protection. La campagne de vaccination qui se met en place vise le méningocoque W.

Les personnes vaccinées contre d'autres sérogroupes (A et C notamment) ne sont pas protégées contre le W.

Quel vaccin est utilisé contre le méningocoque W ?

Le vaccin utilisé protège contre 4 souches du méningocoque : A, C, Y et W.

Combien de doses sont nécessaires pour avoir une bonne protection ?

Une seule dose de vaccin conjugué est nécessaire pour être protégé au minimum cinq ans. Ce vaccin est administré par voie intra musculaire, comme habituellement.

Le vaccin est-il sûr ?

Oui. Une réaction locale (douleur, rougeur) peut survenir. Il existe un très faible risque de réaction allergique au vaccin. Tout effet indésirable que vous suspectez d'être dû à un médicament doit être déclaré au Centre Régional de Pharmacovigilance (CHU de Dijon) au moyen du [portail de signalement du Ministère de la Santé](https://portail.signalement-sante.gouv.fr) [signalement-sante.gouv.fr](https://portail.signalement-sante.gouv.fr)

Déchets

Décharges Sauvages

TROP c'est TROP !

Le dépôt de déchets en tous genres est un fléau en forêt. Les Maires des communes lancent un ras-le-bol sur toutes ces incivilités, Longecourt en Plaine n'est pas exempt de ces faits.

L'ONF a découvert, vers le lieu-dit La Fin du Bois, une décharge sauvage comprenant une centaine de pneus, des plaques de Fibrociment et déchets de toutes sortes !

M. Murano, premier adjoint de la commune, a déposé une plainte à la gendarmerie de Genlis.

Un fléau en forêt

Chaque année, des centaines de tonnes de déchets en tous genres sont ramassés dans les massifs forestiers, le long des routes ou dans des zones plus reculées. Ce phénomène coûte très cher à la collectivité et pollue largement la nature.

Des végétaux aux gravats, en passant par les appareils ménagers, les produits nocifs ou encore les emballages, les dépôts sauvages illégaux fleurissent trop souvent.

L'Office national des forêts et ses partenaires s'emploient à améliorer la propreté de la forêt. Malgré cela, certains professionnels et/ou particuliers n'hésitent pas à s'en débarrasser volontairement dans la nature en dépit du réseau de déchetteries.

Face à ces incivilités qui augmentent, l'ONF déploie petit à petit de nouvelles méthodes pédagogiques et répressives. Il met en garde les indisciplinés à qui cela peut **coûter très cher** !





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LES PEINES ENCOURUES

Pour le dépôt de déchets en forêt, il est fait application de l'article 161-1 du Code forestier et 635-8 du Code pénal.

Il est encouru une amende de 5e classe pouvant aller jusqu'à 1 500 €, des peines complémentaires telles que la confiscation du véhicule et la suspension du permis de conduire, ainsi que les dommages et intérêts pour le préjudice subi.

Le fait d'exploiter une installation sans l'autorisation requise est puni d'un an d'emprisonnement et de « 75 000 € » d'amende. (Article L173-1 du Code de l'environnement).

On notera que tout automobiliste indécrottable qui jette de sa portière une bouteille vide ou "tout autre objet" est



directement concerné par cette disposition... pas souvent appliquée.

Dans le cas d'une véritable décharge sauvage, régulièrement utilisée et qui accueille un certain volume de déchets autres que des remblais, il s'agit de l'exploitation non autorisée d'une ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement). Ce type d'activité ou d'installation est sévèrement encadré par la loi.

En effet la nomenclature des ICPE soumises à autorisation du préfet comporte une rubrique : "2760 Installation de stockage de déchets..." (A noter que la rubrique "2711 Installation de traitement thermique de déchets, pourrait aussi être prise en compte, si les déchets sont incinérés). Le fait d'exploiter une installation sans l'autorisation requise est puni d'un an d'emprisonnement et de « 75 000 € » d'amende. (Article L173-1 du code de l'environnement).

Julie de Flavigny
*consomme local
et malin,
et pour son confort
fait répar'Acter
ses escarpins.*

une vie plus éthique ! et toc!

REPAR'ACTEURS
ARTISANS REPARATEURS DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
JE RÉPARE... ET ÇA REPARTE !

retrouvez-les sur
www.annuaire-reparation.fr

Comme
**Jérôme de Beaune
Rémy de Marzy
Théo de Montceau
Manon d'Avallon**
*et plein d'autres ...
faites répar'Acter
vos objets et réduisez
vos déchets.*

un artisan répare, et ça repart !

REPAR'ACTEURS
ARTISANS REPARATEURS DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
JE RÉPARE... ET ÇA REPARTE !

retrouvez-les sur
www.annuaire-reparation.fr



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Interdépartementale
Côte-d'Or - Nièvre
Saône-et-Loire - Yonne

3 au 14 décembre 2018

COUP DE BALAI SUR VOS DÉCHETS DANGEREUX !

Déstockez
avec un tarif
préférentiel !

Réservé aux artisans,
artisans-commerçants et
entreprises de Côte-d'Or

Tarif unique à 0.70 € HT / kg :

peinture, colle, vernis, résines, diluants,
solvants, cartouches de silicone, emballages
souillés, aérosols,...

Hors déchets radioactifs ou explosifs

Hors amiante ciment et friable

Hors déchets d'activités de soins à risques infectieux

Certains déchets pourront être refusés après vérification du chargement. En cas de doute,
renseignez-vous directement auprès de l'un des centres de traitement partenaires (liste ci-dessous).

Apport volontaire sur site : du lundi au vendredi (Horaires de chaque site ci-dessous)

LONGVIC

Rue de l'Ingénieur Stephenson

03 80 65 14 69

• 8h - 12h / 14h - 18h

DIJON

Route de Langres

03 80 23 98 80

• 8h30 - 12h / 14h - 17h30

RUFFEY-LES-BEAUNE

Travoisy

03 80 26 58 58

• 8h - 12h / 13h30 - 18h

LONGVIC

5, Bd de Beauregard

03 80 71 42 62

• 8h à 12h / 14h à 17h

CHEVIGNY-ST-SAUVEUR

11, Bd Jean Moulin

03 80 48 25 25

• 8h à 12h / 14h à 17h

SAINT-APOLLINAIRE

Rue en Clairvot

03 80 30 40 53

• 7h30 à 12h / 13h30 à 17h

Edib

Gestion des déchets solides
SARL QVEDUA

SUEZ
environnement

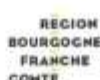
seteo
environnement



Partenaires de l'opération :



Avec le soutien financier :



« L'unité est régulièrement confrontée à de multiples interventions, principalement en deuxième partie de semaine. Au cours de ces interventions, nous constatons que les contrevenants n'hésitent plus à nous menacer ou à vouloir s'en prendre physiquement aux forces de l'ordre.

Aussi, la décision a été prise de systématiser au maximum les patrouilles de nuit à un effectif de trois militaires le Samedi soir et les veilles de jours fériés, de manière à être plus visibles et faire évoluer le rapport de force sur le terrain en notre faveur.

Cette action nous conduit à envisager la fermeture de l'accueil au public le Dimanche matin et le matin des jours fériés.

Dès lors, les horaires d'ouverture de la brigade de gendarmerie de Genlis sont modifiés à compter du 1^{er} Septembre 2018. »

Horaires d'ouverture de la Gendarmerie Nationale à Genlis :

Lundi :

09h00 à 12h00 - 14h00 à 18h00

Mardi :

09h00 à 12h00 - 14h00 à 18h00

Mercredi :

09h00 à 12h00 - 14h00 à 18h00

Jeudi :

09h00 à 12h00 - 14h00 à 18h00

Vendredi :

09h00 à 12h00 - 14h00 à 18h00

Samedi :

09h00 à 12h00 - 14h00 à 18h00

Dimanche :

Fermé

Jours fériés :

Fermé le matin et 15h-18h

GENDARMERIE NATIONALE

Rue du Vercors

21110 Genlis

03 80 47 98 40

UN CAMBRIOLAGE EST PEUT-ÊTRE EN COURS ?

- Appelez le 17 et n'intervenez pas.
- Essayez de mémoriser les éléments qui permettront d'identifier les cambrioleurs (nombre, signalement, signes caractéristiques, véhicules).
- Communiquez le numéro d'immatriculation de votre véhicule. Un cambriolage est parfois l'occasion d'un home-jacking (vol d'un véhicule après avoir dérobé les clés dans le logement).

VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE ?

- Préservez les traces et indices utiles aux enquêteurs.
- Ne rajoutez aucun élément (mégot, gobelet, empreinte digitale, empreinte de pas,...).
- Ne manipulez aucun objet qui aurait pu être abandonné ou touché par les cambrioleurs.
- Déposez plainte au commissariat de police ou à votre brigade de gendarmerie, en vous munissant de préférence d'une pièce d'identité.
- Communiquez aux enquêteurs les références et/ou photographies des objets volés
- Faites opposition auprès de votre banque pour les cartes de crédit et chèquiers volés (numéros utiles / cartes bancaires : 0 892 705 705 - chèquiers : 0 892 68 32 08)

BESOIN DE CONSEILS DE PRÉVENTION ?

Vous pouvez contacter le référent sûreté de la police (à la Direction départementale de la Sécurité Publique : 03 80 44 56 40) ou de la gendarmerie (au Groupement de Gendarmerie départementale de la Côte-d'Or : 03 80 70 65 14)

PROFITEZ DES OPERATIONS "TRANQUILLITE VACANCES"

Signalez votre absence prolongée au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie : des patrouilles surveilleront votre domicile pendant votre absence.



NUMEROS UTILES

ALERTE CAMBRIOLAGE

Appelez le

17

CONSEILS PRÉVENTION AUPRÈS DES RÉFÉRENTS SURETÉ

de la Direction départementale de la Sécurité Publique

03 80 44 56 40

ddsp21-referent-surete@interieur.gouv.fr

et du Groupement de Gendarmerie départementale de la Côte-d'Or

03 80 70 65 14

referent-surete-rgbourg@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CARTES DE CRÉDITS OU CHÈQUIERS VOLÉS (pour faire opposition)

Cartes bancaires

0 892 705 705

Chéquiers

0 892 68 32 08



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

www.cote-dor.gouv.fr/securite-publique-4972.html

GUIDE DE PRÉVENTION CAMBRIOLAGES 5 MINUTES SUFFISENT !



ADOPTEZ LES CONSEILS 4 PLUS++++



Gendarmerie
SAÛSSE

PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

JPM & Associés • www.jpm-associés.com • 04/2017

Crédits photographiques : ministère de l'intérieur - DDCSP / Serge Gauthier, Jean-Luc Zingales, Fotolia

UN CAMBRIOLAGE SE JOUE SOUVENT À PEU DE CHOSE...



En analysant la méthode choisie par les cambrioleurs, il apparaît que celle-ci est souvent la même :

- **Intervenir pendant 5 à 10 minutes** maximum dans une habitation qui ne leur offre aucun point de résistance particulier.
- **Entre 17 et 21h**, à un moment où les résidents s'absentent 15 à 30 minutes pour aller chercher un enfant à l'école ou au sport, faire une « dernière petite course », aller à la superette ou se rendre dans un bureau de tabac.
- **Après 5 minutes de vaines tentatives, un cambrioleur abandonne...** C'est pourquoi les services de police et de gendarmerie, pour lutter contre ce phénomène, souhaitent rappeler des règles toutes simples qui permettront, ensemble, de lutter contre ces actes toujours traumatisants pour des victimes qui, au-delà de perdre des biens matériels, perdent parfois aussi des souvenirs et des objets à valeur sentimentale.

UN VOL DE VÉLO TOUTES LES MINUTES !

Chaque année en France, ce sont plus de 400 000 vélos qui sont volés, soit un vélo toutes les minutes.

Voici quelques règles à respecter pour éviter les vols :

- **Utiliser un antivol en « U »** et proscrire l'antivol en spirale, très facile à couper.
- **Toujours attacher votre vélo** en prenant en compte le cadre et les roues, plus un point fixe de mobilier urbain ou de parc à vélos, même pour une courte durée ! Sur la voie publique, privilégier les zones éclairées ou passagères et éviter les stationnements de longue durée laissant penser à un abandon.
- **Fermer à clés les portes des garages ou des caves** où sont entreposés vos vélos.
- **Le marquage** : « Bicycode » est le système de marquage proposé par la fédération française des usagers de la bicyclette. Il permet de faire graver sur le cadre un numéro unique, enregistré dans un fichier national que possèdent tous les commissariats de France qui en font la demande. (Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site www.bicycode.org)



4 PLUS ++++

10 CONSEILS

POUR AMÉLIORER LA PROTECTION DE VOTRE DOMICILE

PREVOIR PLUS ++++

1/ PHOTOGRAPHIEZ VOS OBJETS DE VALEUR
Un par un, pour faciliter les recherches en cas de vol. Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos photos, factures ou expertises pour les objets de très grande valeur et placez-les en un lieu différent (famille...).

2/ ATTENTION AUX ACCÈS FACILES
Ne laissez pas dans le jardin une échelle ou un échafaudage permettant de favoriser l'intrusion.
Fermez tous les accès même ceux en hauteur.

PROTEGER PLUS ++++

4/ ÉQUIPEZ-VOUS
Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.

5/ FERMEZ LES PORTES
Lorsque vous êtes chez vous, fermez la porte à double tour, même de jour.

6/ EMPECHEZ L'ACCÈS À VOTRE DOMICILE
Laissez penser aux cambrioleurs qu'un habitant est présent grâce aux équipements suivants : volets (en n'oubliant pas ceux des baies vitrées), grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarme ou protection électronique.



PREVENIR PLUS ++++

3/ EN CAS D'ABSENCE DURABLE
Avisiez vos voisins ou le gardien de votre résidence et demandez à une personne de confiance de relever le courrier, de laisser des signes laissant penser que le domicile est habité.
Vous pouvez également solliciter les forces de l'ordre dans la cadre de l'opération tranquillité vacances. Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique ou sur les réseaux sociaux indiquant la durée de votre absence...

PRESERVER PLUS ++++

7/ ATTENTION AUX CLÉS
N'inscrivez pas vos noms et adresses sur vos trousseaux de clés.
8/ Ne laissez pas de clé sous le paillasson ou dans un pot de fleurs.

9/ NE LAISSEZ RIEN TRAÎNER
Placez en lieu sûr et éloigné des accès vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture (trop souvent sur un meuble à l'entrée du domicile...) et ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

10/ RESTEZ VIGILANT
Soyez attentifs aux présences insistantes de personnes étrangères à votre quartier ou aux appels téléphoniques suspects sur votre ligne fixe.

Le centenaire de l'armistice commémoré à Longecourt

Il y avait foule, ce Dimanche 11 Novembre 2018, devant le monument aux morts pour commémorer les 100 ans de l'armistice 1914/1918, sous un ciel dégagé et un très beau soleil.

Les élèves du groupe scolaire Henri Vincenot nous ont interprété avec brio la Marseillaise, et certains d'entre eux nous ont lu la lettre d'un poilu. Paul MURANO, 1er adjoint, nous a joué à la trompette un air chanté lors de la guerre 14/18 « La Madelon ».

Les enfants (qui avaient fait un travail de recherche avec leurs enseignants), suivis des officiels et des parents, se sont rendus au cimetière pour fleurir les tombes des soldats décédés lors des combats.

Un peu d'histoire...

L'armistice de 1918, signé le 11 Novembre 1918 à 5h15, marque la fin des combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918), la victoire des Alliés et la défaite totale de l'Allemagne, mais il ne s'agit pas d'une capitulation au sens propre. Le cessez-le-feu est effectif à 11h00, entraînant dans l'ensemble de la France des volées de cloches et des sonneries de clairons, et annonçant la fin d'une guerre qui a fait pour l'ensemble des belligérants plus de 18,6 millions de morts, d'invalides et de mutilés, dont 8 millions de civils. Les représentants allemands et alliés se réunissent dans un wagon-restaurant aménagé provenant du train d'état-major du maréchal Foch, dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne. Plus tard, le 28 Juin 1919, à Versailles, est signé le traité de paix, qui met réellement fin à l'état de guerre. *(source Wikipedia)*



Culture

Sport

Jeunesse

Danse

Loisir

Art

Longecourt en Danse



Les cours de danse de salon ont repris le Lundi 17 Septembre à la salle polyvalente de la Cerisaie sous la conduite du même formateur avec un changement de fonctionnement :

18h45 – 19h45 : Cours pour débutants

19h15 – 20h15 : Cours pour initiés

20h15-21h30 : Cours pour confirmés

Il n'est pas trop tard pour venir nous rejoindre chaque lundi soir pour pratiquer valse, paso, tango, chacha, rock, madison,

**Les 2 premières séances
sont gratuites et sans engagement !**

Pour plus d'informations, contactez :

Marie-Laure JACQUES au 06 42 42 36 08

Martine VUILLEMOT au 06 74 59 83 55

Courriel : longecourt.en.danse@orange.fr



A vos agendas !!

Samedi 16 février 2019

Repas dansant

Animé par l'accordéoniste

Benjamin DURAFOUR

Venez nombreux avec vos amis danseurs
ou non danseurs !



Tradi-danses - Longecourt-en Plaine

L'atelier Tradi-danses a repris ses activités ! Nous nous sommes tous retrouvés pour une rentrée très réussie... Nous voilà repartis pour une nouvelle année de danses et de convivialité.



**Venez danser
avec nous !**

**tous les Mardis
de 20h30 à 21h45**
à la salle de la Cerisaie...



... pour apprendre et pratiquer des danses collectives, de vieilles danses de couple et bien d'autres types de danses. Il ne s'agit pas de préparer un spectacle (nous ne sommes pas un groupe folklorique), mais de se retrouver pour le plaisir de danser ensemble et de partager de bons moments en toute convivialité !



Programme de l'année (en plus des ateliers) :

Samedi 23 Mars 2019, Tradi-danses organisera son printemps du folk avec :

- durant la journée du Samedi :
 - un atelier d'apprentissage des danses de Lorraine et d'Alsace avec le groupe « Au gré des vents »
 - des ateliers de pratiques musicales (sur les instruments et musiques traditionnels)
- le Samedi soir
 - Bal folk avec « la Cotelte y Danse » et « Au gré des vents ». **Réservez votre soirée !**



Mardi 18 juin 2019, nous fêterons avec un peu en avance la **fête de la musique** par un bal gratuit ouvert à tous les musiciens et les danseurs !

Contact : Bernard Gugger, Président de l'association – 03 80 72 63 02 - contact@tradi-danses.org

Un évènement à Longecourt en Plaine, !

Venez découvrir l'univers d'un Orchestre Symphonique

L'Orchestre Symphonique Inter Ecole de Musique de Côte-d'Or sera en répétition à la salle de la Cerisaie, le **Dimanche 10 Mars 2019 à 11h00**, sous la Direction de son chef d'orchestre Luc BOUHABEN. Cet ensemble, composé de 80 musiciens issus de tous les Conservatoires et Ecoles de Musique du département, prépare sa saison de concerts d'Avril à Juillet 2019.



Vous pourrez ainsi directement entrer dans les coulisses et assister au travail musical lors d'une répétition avec un programme particulièrement alléchant autour « d'une invitation à la danse », notamment la danse macabre de Saint-Saëns, les danses polovstiennes de Borodine, la célèbre valse de Chostakovitch...



Cet orchestre est parrainé par l'Orchestre Victor-Hugo Franche-Comté et soutenu par le Conseil Départemental de la Côte-d'Or et le Ministère de la Culture. Il est en résidence au Cèdre à Chenôve.

A petits points...

La salle des associations fait peau neuve

Pour ceux qui l'ignoraient, la salle du préfabriqué près de l'ancienne école servait depuis quelques années aux réunions des associations. Malheureusement, son état plus que dégradé nous a tous contraints à trouver, fin 2017, une solution de remplacement.

Nous avons donc décidé, en accord avec la mairie, de traverser la cour et de nous installer dans l'ancienne salle de classe inutilisée depuis fort longtemps, que nous avons réaménagée.

Cependant, cette salle avait bien besoin d'une remise en propreté. Nous avons donc récemment décidé de poser nos aiguilles et de prendre nos pinceaux !!

La municipalité nous a accordé une subvention afin d'acheter le matériel nécessaire.

C'est aidées par des bénévoles de l'association « Image Plaine Nature » que nous avons travaillé quelques jours dans la bonne humeur pour améliorer le cadre de cet endroit et nous apprécions de nous réunir aujourd'hui dans une salle spacieuse et agréable .



Le Club de l'Amitié

Petit bilan de cette année 2017/2018...

- les boulistes sont allés à Barcarès où ils ont fini 23^{ème} en nationale et à Dijon 1^{er} en régionale;
- le club a organisé une sortie à Arc-et-Senant;
- le thé dansant du mois de mars a été une réussite;
- notre Loto a connu un certain succès avec un bilan satisfaisant;
- le repas de Noël et notre sortie restaurant se sont très bien passés



**Merci à tous
les participants.**

Monique Frère



Cercle Sportif Longecourois

7 activités et près de 100 sportifs cette saison !!

Cette année, il y en a pour tous les goûts au CSL :
une activité par jour, le tout dans une ambiance conviviale !



Lundi (19h45-20h45) : FitBoxing

Cardio et renforcement musculaire, pour une bonne condition physique



Mardi (19h-20h30) : Arts Martiaux Associés

Approche moderne qui rassemble plusieurs types de pratiques



Mercredi (18h-19h) : Ki Shin Tai Jutsu Enfants (6-12 ans)

Art martial traditionnel



Jeudi (19h-20h30) : Self-Defense

Pour faire du sport et apprendre à se défendre



Vendredi (17h30-18h30) : Activ Kid (3-5 ans)

Pour découvrir le sport et améliorer la motricité par le jeu



Samedi (10h45-11h45) : Bien-être et relaxation

Un mix de Pilate et de techniques issu des disciplines « corps et esprit », pour un week-end détendu !



Dimanche (9h) : Running

Section autonome qui regroupe une douzaine de pratiquants, débutants et confirmés, qui se retrouvent le temps d'une sortie et se motivent ensemble, le dimanche matin et quand cela leur dit ! Jusqu'à la fin de l'année 2018, un rendez-vous régulier est fixé le dimanche à 9h00, devant la mairie de Longecourt.

Vous êtes intéressé(e) par une activité ?

N'hésitez plus... venez essayer, on vous attend !

Contact : Julien Sureau – 06 62 63 14 14 – julien@cerclesportif.fr

LA COURTOISE GYM

Une nouvelle saison a commencé pour l'association La Courtoise Gym. Ce sont, cette année, 88 licenciés qui s'adonnent à leur sport favori. Fondée en 1989, cette association connue (et reconnue), affiliée à la FFG, est une référence pour ceux qui veulent découvrir ou progresser en gymnastique. Les inscriptions ouvertes en Septembre ont eu un franc succès. L'effectif est stable depuis plusieurs années et se compose de membres actifs du bureau de gestion, au nombre de sept, des licenciés ainsi que des entraîneurs. Ces derniers, motivés, espèrent de bon résultats pour les compétitions à venir tant les gymnastes sont assidus...



Les entraîneurs
(de haut en bas et de gauche à droite)
Anaïs – Nadège
Céline (responsable technique)
Fanny – Martine
Jean-François (responsable matériel) -
Laetitia (présidente) – Lison - Philippe



Pour le groupe des **Baby-gym**, ce sont 30 enfants qui se dépensent sans compter. L'encadrement est toujours exemplaire, ce qui permet d'assurer la relève pour les années à venir, toujours dans un état d'esprit familial.



La nouveauté de cette année réside dans l'ouverture d'un **groupe découverte**. Tant les indécis que ceux qui veulent voir leur niveau sont représentés. De forts potentiels sont découverts et il ne fait nul doute que les années à venir seront riches de rebondissements et de succès. Le niveau est déjà visible... même en photo... !!

Cette saison promet d'être, à l'instar des autres années, remplie de travail, d'évolutions et certainement de réussites. Le Gala annuel, en Juin, clôturera ces démonstrations, comme à chaque fois, devant l'œil attendri des familles.



N'oublions pas **les plus expérimentés**, la section de Gymnastique Artistique Féminine (GAF), qui travaille sans relâche afin de se distinguer durant les compétitions. Ce sont deux entraînements hebdomadaires, avec l'aide de leurs coachs, qui feront de ces futurs athlètes de dignes représentants de La Courtoise Gym... !!!

*Le sourire
des gymnastes
est la meilleure
Récompense
des bénévoles !!!*





Randonnée

Notre section randonnée qui existe depuis une vingtaine d'années au sein de l'Association reste ouverte ! Cette année, faute de temps pour la réorganiser, elle restera en sommeil en attendant son redémarrage prochain. Avis aux amateurs de randonnées qui voudraient en prendre la responsabilité en tant qu'animateur. N'hésitez pas à vous faire connaître et à nous suggérer vos idées !



DATE *S* à retenir

01/12/2018

Journée libre

« Marché de Noël de Montbéliard »

24/12/2018

« Arrivée du Père Noël »

07/04/2019

Journée libre

« Fête des jonquilles » de Gérardmer

19/05/2019

Journée pêche à l'étang de la Fontaine

Gymnastique volontaire

Nouvelle saison, nouvelle Prof de gym ! Nous venons d'accueillir « DIANA », cette jeune femme originaire de Guadeloupe est arrivée avec son dynamisme et sa bonne humeur pour nous prodiguer des cours revisités, hauts en couleur et très variés. Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons qu'elle restera très longtemps parmi nous.



Renseignements

Josiane : 03 80 39 78 40

Sylvie : 03 80 79 19 04

Facebook : Loisirs Fêtes Longecourt

Toute l'équipe de Loisirs Fêtes vous
souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année



L'association 'Images Plaine Nature' continue l'aventure des 'Rendez-vous Images Plaine Nature' toujours avec le même objectif : *faire découvrir la nature de notre région, vue par des photographes de la région.*

Pour cette 9^{ème} édition, nous vous proposons d'admirer la nature avec des visions différentes avec, cette année, la participation des élèves de Longecourt en Plaine, 13 expos photos, une nouvelle expo des membres de l'association et de nouveaux tirages en grand format à l'extérieur.

Les animations autour de la photo restent présentes : observations d'oiseaux à la mangeoire et sur le site de l'étang La Fontaine, des démonstrations de matériel photo, un quizz pour les enfants et les adultes...

Nous vous proposons en plus cette année des ateliers animés par les photographes et un film sur le renard à Londres réalisé par deux photographes locaux, qui passera plusieurs fois durant le week-end.

Lieu :

Salle de la Cerisaie
Longecourt en Plaine

Horaires :

Vendredi de 14h00 à 18h00
Samedi et Dimanche de 10h00 à 18h00

Tarif : 1 €.

Gratuit pour les enfants jusqu'à 15 ans

Retrouvez le programme complet :

<http://www.images-plaine-nature.com/>
ou <http://www.imageplainature.onlc.fr/>
rubrique 'Rendez-vous IPN 2019'



ATELIERS PHOTOS

- ✓ Inuk Photo (organisme de formation – Dijon)
- ✓ Photographes



VENTE DE MATERIEL

- ✓ Images PHOTO - Dijon
- ✓ Jama



J. VUILLEMOT



P. JACQUET



R. HADID



F. FOUQUET



L. ECHENOZ

- ✓ Marie Hélène ALEPEE - *Mammifères de Lorraine*
- ✓ P. BOILLAUD/F. COIGNOT - *Big Ben à l'heure de Goupil*
- ✓ Laurent ECHENOZ - *Comté de Nature*
- ✓ Aurélie et Olivier FERREUX - *Les colères du ciel*
- ✓ Franck FOUQUET - *Into The White*
- ✓ Rahima HADID - *Des pétales et des ailes*
- ✓ Patrick JACQUET - *Vision 360°*
- ✓ Laurent LOEW - *"Il suffirait d'un cygne"*
- ✓ Brigitte RABALLAND - *Fragments d'hiver*
- ✓ François SIDOT - *En Vol*
- ✓ Association 'Bourgogne Photo Nature' - *Bourgogne patrimoine sauvage*
- ✓ Club MJC Heritan - Macon - *Horizons nature*



Les Animations

- ✓ Film : Big Ben à l'heure de Goupil (renard dans Londres)
- ✓ Observations à la mangeoire avec la LPO
- ✓ Prises de vue à la mangeoire
- ✓ Essai matériel (Images PHOTO)
- ✓ Quizz enfants et adultes – vote pour la photo du salon



O. FERREUX

Activités de l'Association

L'association 'Images Plaine Nature' propose aussi des sorties nature et des soirées projection de photos. C'est l'association qui gère les nichoirs pour la colonie d'hirondelles de la Grande Ferme mais également les observatoires

Et les mangeoires pour l'observation des oiseaux et qui suit l'évolution des stations d'orchidées sur le site du refuge LPO.



Un deuxième observatoire au refuge LPO

De nombreux passereaux viennent fréquenter la mangeoire installée par l'association : rouges-gorges, mésanges (bleue, charbonnière, à longue queue, nonnette), verdiers, sitelles torchepot... pour le plus grand plaisir des ornithologues amateurs, photographes ou simples observateurs. Mais cet observatoire présente quelques inconvénients, dont le passage des promeneurs à proximité, déclenchant l'envol de tous les visiteurs ailés.

En accord avec la municipalité de Longecourt en Plaine, Images Plaine Nature a donc décidé de construire un nouvel affût à l'autre extrémité de l'étang. Le nouvel affût est maintenant opérationnel et à disposition des amateurs ; toutefois l'ancienne structure restera disponible pour ceux qui la préfèrent.

Rejoignez-nous !!

Toutes les informations sont sur notre blog : <http://www.imageplainature.onlc.fr/>

M. Bailly : 06 63 23 21 99 / michel.bailly21@gmail.com - R. Degut : 06 16 44 66 66 / rdegut@yahoo.fr



Rock en Plaine festival retour sur les 10 ans...



Samedi 16 Juin 2018, Longecourt en Plaine a vu sa population doublée ! En effet ce jour pas loin de 1500 festivaliers sont venus fêter, avec l'association OMCL, les 10 ans du Rock en Plaine festival !

6 groupes se sont succédé !





OMBRE à ouvert le bal avec son rock Français aux inspirations de Téléphone et de Jean-Louis Aubert; ils ont été suivis par le groupe festif BENAVER, avec du lourd au niveau animation : explosions de confettis, éclaboussures, farine, déguisement etc.. Nous avons ensuite eu droit au TCHIKY MONKY (plus de 30 ans d'existence) et de SKA pour arriver... à nos locaux, LES BETTERAVES FOURRAGERES qui, ce jour, fêtaient la sortie de leur LP 6 titres.



Enfin vint la tête d'affiche des 10 ans : WILLIAM'S BRUTUS, qui fait partie, entre autres, de la production Pierre Paul Jacques. Du reggae pour la première fois à Longecourt !

Le dernier groupe, pour bien finir la fête, venait des Balkans ! Les BALKANS GRAD du rock Balkan.



Cette année, l'OMCL avait organisé une animation «Cirque» qui a attiré de nombreux bambins et parents de Longecourt, qui ont pu bénéficier d'une approche du Rock par le cirque.



Encore merci aux bénévoles de l'OMCL pour leur implication tout au long de l'année, à la municipalité de Longecourt en Plaine, au conseil départemental, à toutes les associations qui aident le festival (Foyer rural de Pluvet, Loisirs fêtes, Izeure...), à la mairie de Thorey, aux transports Locatrans Genelardais pour la scène atypique, à tous les commerçants (Atac, Netto, La boulangerie Perrigot) et pour finir à FR3 et K6FM pour les pubs radio et télévision, sans oublier le Bien Public...

ET BIEN SUR VOUS LE PUBLIC !!!!



**Rendez-vous
l'an prochain
le Samedi
15 Juin 2019**



Vide-greniers

*Une belle complicité entre
les présidents des deux
associations organisatrices "*



Cette année, le 8^e Vide-greniers organisé par Loisirs Fêtes & OMCL, malgré une météo maussade au démarrage a été un succès ! Un grand merci aux exposants et au public qui étaient au rendez-vous.

Communiqué commun Loisirs Fêtes / OMCL :

« Nous déplorons cependant l'organisation d'un vide maison non autorisé par la mairie (comme la réglementation l'exige), qui s'est installé dans une cour de riverain dans l'enceinte de notre manifestation, et a profité de notre public en refusant de régler son emplacement !...Geste très peu louable envers nos Associations qui se donnent énormément pour préparer cette journée ».

**Nous donnons rendez-vous
à nos exposants et
à notre public
le 22 Septembre 2019**



Lundi 24 Décembre 2018 à 17h00 : arrivée du Père Noël

Place de la mairie - LOISIRS FÊTES

Samedi 19 Janvier 2019 à 18h30 : vœux du Maire

Salle des Fêtes de la Cerisaie

Du 31 Janvier au 3 Février 2019

Salon IPN

IMAGE PLAINE NATURE

Samedi 15 Juin 2019

Rock en Plaine

OMCL

Samedi 16 Février 2019

Repas dansant

LONGECOURT EN DANSE

Samedi 22 Juin 2019

Gala

LA COURTOISE GYM

Samedi 16 Février 2019

Evènement sportif

CERCLE SPORTIF LONGECOUROIS

Dimanche 22 Septembre 2019

Vide-greniers

OMCL / LOISIRS FÊTES

Dimanche 3 Mars 2019

Thé dansant

CLUB DE L'AMITIÉ

Samedi 5 Octobre 2019

Loto

CLUB DE L'AMITIÉ

Samedi 23 Mars 2019

Printemps du folk

TRADI-DANSES

Dimanche 20 Octobre 2019

Foire d'Automne

OMCL

Samedi 6 Avril 2019

Loto

LA COURTOISE GYM

Samedi 26 Octobre 2019

Repas dansant

LOISIRS FÊTES

Dimanche 7 Avril 2019

Journée libre Fête des
Jonquilles à Gérardmer

LOISIRS FÊTES

Samedi 7 ou 14 Décembre 2019

Journée libre marché
de Noël Ribeauvillé

LOISIRS FÊTES

Dimanche 19 Mai 2019

Journée pêche à
l'étang de la Fontaine

LOISIRS FÊTES

Mardi 24 Décembre 2019

Arrivée du Père Noël

Place de la mairie

LOISIRS FÊTES

Environnement
Rénovation Patrimoine Loisirs Logement Citoyenneté
Culture
Longecourt en Plaine Civisme
Sport Équipe Solidarité Commerces Jeunesse
Associations Sécurité



Toute l'équipe municipale vous souhaite
d'excellentes fêtes de fin d'année !!